

# Batailles sur les droits de l'homme

Une délégation du Commissariat aux Droits de l'Homme, à la Lutte Contre la Pauvreté et à l'Insertion, conduite par M.Hamadi Ould Meïmou vient d'assister en Gambie, à l'ouverture de la 37ème Session de la Commission Africaine des droits de l'Homme et des Peuples. Réunion qui a vu le Commissaire des Droits de l'Homme prononcer le discours des délégués des États participants, et qui a été marquée par la participation active du conseiller du Président de la République, M.Bal Mohamed El Habib et de l'ambassadeur de Mauritanie en Gambie, S.E. Mohamed Ould Sidaty.

La 37ème rencontre de la Commission Africaine des droits de l'Homme et des Peuples a été marquée par une excellente organisation, avec la présence d'une quinzaine d'ONG mauritaniennes de différents bords, des membres de la société civile africaine et des militants des droits de l'homme.

Comme de coutume, les participants africains ont eu droit à une passe d'armes entre les frères ennemis mauritaniens : d'une part, les ONG hostiles au pouvoir qui ont demandé la condamnation, lors des résolutions finales, du régime de Nouakchott "pour ses violations constantes, selon elles, des droits de l'Homme" et d'autre part, les ONG rangées du côté des autorités qui ont brossé un tableau réel de la situation de ces droits en Mauritanie. Parmi ces dernières, l'Association Mauritanienne pour la Protection des Droits de la Femme (AMPDF) que dirige M.Mohamed Vall Ould Youssouf, reconverti ces deux dernières années en véritable militant de la cause des droits de l'homme, mais également, Maîtres Dahane, Kane et Mélaïnine Ould Badi du Barreau mauritanien, Beibeni et Mohamed Ould Saleck du CNESSEM et El Ghalia Mint Ely Salem. Tout ce groupe ayant mis en exergue les réalisations ainsi que les avancées notoires accomplies dans le pays en matière de respect des droits de l'Homme. De nombreux problèmes ont été discutés qui ont permis à chaque des délégations de donner son avis. La clarté des raisonnements et la crédibilité des explications des uns et des autres auront permis à l'assistance (composée de plus de 180 Ong internationales) d'avoir une idée plus précise du traitement des droits de l'homme en Mauritanie. A cet



effet, le procès des putschistes a été évoqué comme celui du cas Jabhala. Ainsi, la Mauritanie fut félicitée par le Président de la FIDH, Maître Sidikiba, pour l'indépendance de sa justice, lors du procès des putschistes. Aucune résolution condamnant la Mauritanie n'a

été prise au cours de ce forum, grâce au lobbying des ONG mauritaniennes militantes des droits de l'homme qui ont souligné que les solutions des problèmes internes ne peuvent aucunement être trouvées à l'étranger, mais à l'intérieur du pays, loin de tout parti pris et de toutes orientations politico-politiciennes. Notons que la Mauritanie a présenté son rapport périodique sur les droits de l'homme; un rapport brillamment argumenté par le commissaire Hamadi Ould Meï-



Participants at the Forum on the Participation of NGO in the 37<sup>th</sup> Ordinary Session of the African Commission on Human & Peoples' Rights Held in Banjul 2005  
Photography by: Babacar S. Traoré/Photojournalist Ltd. 270-43650159907436

mou et son équipe. Au terme de cet exposé, le commissaire mauritanien répondra à 108

questions posées par les neuf commissaires de la CADHP.  
*Correspondance de Banjul*

**Brahim Ould Yahya**